



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cancer - Manque de formation initiale en oncologie des médecins généralistes

Question écrite n° 25525

Texte de la question

Mme Mireille Robert attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le manque de formation initiale en oncologie des médecins généralistes. Le plan cancer 2014-2019 insiste sur la place fondamentale du médecin généraliste, autant dans la détection de nombreux cancers qu'à la suite des traitements pour repérer et traiter une éventuelle souffrance psychique. À cette fin, le plan préconise une collaboration étroite entre l'équipe oncologique et le médecin généraliste, à organiser dès que possible. L'implication de ce dernier vise à favoriser des diagnostics plus précoces et la mise en place d'un suivi psychologique. Le rôle du médecin généraliste est essentiel, pourtant, d'après une enquête réalisée par l'Inserm entre décembre 2015 et mars 2016 sur un échantillon national de 1 193 médecins généralistes, il apparaît que 11 % des médecins généralistes seulement ont reçu une formation diplômante en lien avec la cancérologie ou un diplôme complémentaire, que 16 % uniquement sont membres d'un réseau de cancérologie ou de soins palliatifs et que 62 % ont suivi une formation médicale continue en oncologie dans les cinq années précédant l'enquête. Au total, un tiers des médecins traitants n'ont donc suivi aucune formation complémentaire en lien avec la cancérologie. Dans le cas spécifique du cancer de l'ovaire, le dépistage systématique par échographie pelvienne par voie endovaginale n'est pas recommandé car il se révèle non performant. En cas de doute, le rôle du généraliste est primordial pour aiguiller un patient vers des examens pertinents. 70 % des cancers des ovaires sont détectés trop tardivement et conduisent au décès de la patiente dans l'année suivant le diagnostic. Aussi, elle l'interroge sur la place dédiée à l'oncologie lors de la formation initiale des médecins généralistes.

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Robert](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25525

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11307

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)